RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

Ire CIRCONSCRIPTION (MOULINS)

Elections Législatives du 23 Novembre 1958



Robert CHERRIER

Le PARTI RÉPUBLICAIN
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

présente à vos suffrages :

ROBERT CHERRIER

Teinturier à MOULINS
Président du Comité Cantonal
Vice-Président de la Fédération de l'Allier

Remplaçant éventuel :

Marcel APPERCEL

Expert foncier à MOULINS

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 23 septembre prochain, vous serez appelé à désigner votre représentant à l'Assemblée Nationale.

Par ce vote, vous manifesterez votre désir bien justifié de voir se rénover les mœurs politiques du pays.

Le PARTI RADICAL-SOCIALISTE, par sa position centre-gauche, est traditionnellement le parti de la « **juste mesure** », le parti du « **bon sens** », qui répond aux aspirations profondes de la majorité des Français, ennemis de toutes aventures.

C'est ce parti qui a fait la République et la grande France que nous avons connue ; celui qui a fourni à notre pays les plus grands hommes d'Etat ; celui qui, par sa nature même, est le défenseur attitré des classes moyennes et laborieuses : commerçants, artisans, ouvriers et paysans. C'est aussi celui qui N'ENTEND PAS FAIRE DE PROMESSES DEMAGOGIQUES, mais qui œuvre sans bruit et par des actes positifs, pour améliorer le sort de toutes les couches travailleuses.

Ainsi, ma ligne de conduite se trouve clairement tracée et c'est pourquoi je me présente à vous le drapeau de mon Parti fièrement déployé.

Installé à Moulins depuis 1928, en qualité d'artisan, puis de commerçant, je connais particulièrement les besoins de cette circonscription que mes obligations professionnelles m'obligent à parcourir journellement. Si vous m'accordez votre confiance, voici le programme que je me propose de défendre de toutes mes forces.

COMMERCE ET ARTISANAT

Fidèle à la doctrine constante du PARTI RADICAL-SOCIALISTE, je m'élèverai énergiquement CONTRE LA POLITIQUE DIRIGISTE qui brime et étrangle le commerce et l'artisanat et CONTRE LES PRATIQUES ARBITRAIRES. En particulier, je ne cesserai de réclamer l'abrogation immédiate de l'Ordonnance n° 58-653 du 31 juillet 1958 (de M. PINAY, Indépendant), qui MENACE L'EXISTENCE MEME DES EXPLOITATIONS COMMERCIALES ET ARTISANALES (lesquelles pourront être **fermées sur simple plainte du fisc,** avant toute instruction et sans attendre les résultats de la poursuite).

Afin de libérer les contribuables des tracasseries du Contrôle, je défendrai l'instauration de « L'IMPOT A LA BASE », réclamé en vain depuis de longues années, par toutes les Organisations professionnelles.

J'aiderai à la disparition de cet impôt INJUSTE ET NEFASTE qu'est la **patente.**

Enfin, je lutterai sans cesse en faveur de L'EGALITE DES DROITS entre les commerçants et artisans et les autres catégories de travailleurs, en ce qui concerne les retraites, ainsi que les prestations d'Allocations familiales et de Sécurité Sociale.

AGRICULTURE

J'ADHERE SANS RESERVE au programme de la **Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles.**

Le PARTI RADICAL-SOCIALISTE qui a toujours eu une politique agricole cohérente, entend poursuivre et compléter son œuvre :

Elaboration d'une loi-cadre définissant une « CHARTE DE L'AGRICULTURE », dont les fondements ont déjà été posés par notre ami André DULIN, ancien Ministre radical-socialiste de l'Agriculture.

Amélioration du pouvoir d'achat des populations rurales par la GARANTIE EFFECTIVE des prix agricoles et l'INDEXATION de ceux-ci par rapport au coût des produits industriels nécessaires à l'Agriculture.

Développement de l'équipement rural et de l'habitat, au moyen d'une politique de LARGE CREDIT et de COOPERATION. Vulgarisation de l'enseignement agricole. Protection sociale des ruraux.

Mais toute politique agricole, pour être efficace, devra être définie avec la PARTICIPATION ACTIVE des Organisation agricoles.

TRAVAIL ET QUESTIONS SOCIALES

Je défendrai énergiquement le pouvoir d'achat des classes laborieuses par :

— Une politique de PLEIN EMPLOI et d'EXPANSION ECONOMIQUE (ouvertures de chantiers publics, extension des prêts à la construction, reclassement des travailleurs, reconversion des usines menacées de fermeture, développement du crédit, etc...).

— Une VERITABLE échelle mobile des salaires, basée sur la parité « prix-salaires », avec suppression totale des abattements de zones.

— La GARANTIE du salaire minimum, au moyen d'une caisse d'assurance-chômage, à l'image de celle existant dans l'industrie du Bâtiment (pour les intempéries).

— L'INDEXATION des retraites, par rapport aux salaires.

— La REEVALUATION, par rapport au coût de la vie. des allocations aux vieux.

— La mise en application IMMEDIATE et INTEGRALE de la loi du 23 novembre 1957 (Gouvernement GAILLARD, radical-socialiste), sur le reclassement professionnel des « handicapés physiques » (mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils).

ANCIENS COMBATTANTS

Défense et maintien des droits acquis, en particulier REVALORISATION et PAIEMENT INTEGRAL de la retraite du Combattant.

Amélioration de la situation des victimes de la guerre, les plus cruellement atteintes : grands invalides, orphelins de guerre, veuves de guerre non remariées.

PROBLEME ALGERIEN

Le PARTI RADICAL-SOCIALISTE estime que doit être recherchée et saisie toute occasion d'aboutir à un CESSEZ-LE-FEU en ALGERIE, par des négociations loyales avec ceux qui se battent ; il juge, en outre, qu'il est urgent, en attendant qu'une solution intervienne, de rétablir SANS DELAI le climat démocratique, en abrogeant toutes les mesures arbitraires et en garantissant la liberté d'opinion, de réunion et d'expression, dans la Justice et le respect des Droits de l'Homme.

Pour que se réalise une LARGE UNION DES GAUCHES, sur ce programme démocratique et social,

Votez Robert CHERRIER

Candidat du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste.

Société Nouvelle des Imprimeries Mont-Louis et de la Presse réunies, 57, r. Blatin, Clermont-Fd